

Flash cultures – N°22

Observations du lundi 3 septembre 2018

Une date de semis du colza lié à l'agriculteur et non aux conditions ?

J'ai contacté la semaine dernière les mêmes agriculteurs que l'année précédente pour constituer mon réseau de parcelles colza à suivre. Et là surprise (ou pas ?), les dates de semis se situent dans le même ordre chronologique quasiment aux mêmes dates.

Agriculteur	Date de semis	
	2017	2018
Emmanuel	11 Août	12 Août
Bertrand	20 Août	23 Août
Luc	23 Août	27 Août
Michel	23 Août	27 Août
Paul	4 Septembre	??
Damien	5 Septembre	??

Emmanuel sème toujours le premier avant le 15 Août. Cette année, son colza a bien levé contrairement à l'année dernière, il a 4 feuilles.

Bertrand adepte du semis direct comme Emmanuel sème un peu plus tard entre le 20 et le 25 Août. Aujourd'hui, les rangs de colza au stade cotylédon sont bien visibles, belle levée malgré le temps sec.

Michel et Luc sont inséparables, ils sèment chaque année le même jour, aux environs du 25 Août malgré des situations opposées. La parcelle du premier est en limon blanc, non labourée, semée avec un semoir classique. Celle du deuxième est en terre argileuse, labourée, semée avec un semoir de précision. Rien n'est levé à ce jour dans les 2 situations.

Et pour finir, comme on pouvait s'y attendre ?, Paul et Damien attendent la pluie, ils n'ont donc pas encore semé en ce premier jour de septembre.

COLZA

Parcelles de colza du réseau jurassien (Bulletin de santé du végétal).

Commune	Date de semis	Organisme	Levée	Stade
Saint-Aubin	12 Août	CA 39	Homogène	4 feuilles
Sermange	23 Août	CA 39	Homogène	cotylédons
Chilly Le Vignoble	23 Août	INTERVAL		Cotylédons 20 %
Saint-Lothain	23 Août	CA 39	Homogène	Cotylédons
Les Hays	27 Août	CA 39	Non levé	
Annoire	27 Août	CA 39	Non levé	
Saint-Lothain	28 Août	CA 39	Non levé	
Ruffey sur Seille	28 Août	TERRE COMTOISE	Homogène	Cotylédons 85 %
Sud Jura	-	CA 39		
Val d'Amour	-	CA 39		
Val d'Amour	-	INTERVAL		
Plaine Doloise	-	CA 39		

* **Stade** : Sur la base de notre réseau de parcelles historique, environ 3/4 des parcelles ont été semées en Août. Les levées partielles ou non sont constatées dans toutes les parcelles semées avant le 25 Août.



Belle levée à Sermange, semis direct du 23 Août, colza associé à de la lentille et du lin

* **Ravageurs** : Pour suivre l'évolution des ravageurs, l'utilisation de la cuvette jaune est impérative. Dès le semis terminé, placez là à une dizaine de mètres de la bordure de la parcelle. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation. Après le semis et jusqu'aux premières feuilles, elle doit être enterrée au 2/3 afin de détecter l'arrivée des grosses altises. A surveiller :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = si plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. **Observez absolument la ou les bordures de votre parcelle de colza qui jouxte d'anciens champs de colza (récolté en juillet). Dès que le colza est levé, le suivi doit être réalisé tous les 2 à 3 jours et de façon régulière, compte tenu de la rapidité à laquelle les dégâts peuvent se faire.**
- Grosses altises (altise d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Surveillez votre cuvette. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures.
- Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Seuil de nuisibilité = plus de 20 % de pieds porteurs de pucerons.

Sur le terrain : Les deux parcelles où le colza est levé ont des bordures contiguës à un ancien champ de colza. A Saint-Aubin, les petites altises sont bien présentes sur la bordure avec moins d'une dizaine d'individus par pied, toutes les plantes sont « trouées » (Voir photo). Mais le colza semble supporter cette attaque compte tenu de son stade (3-4 feuilles). Le traitement pourra peut-être éviter. A Sermange, aucune présence de petites altises à signaler pour l'instant, le colza vient de lever.



Petites altises en quantité limitée sur colza assez développé à Saint-Aubin

Lorsqu'un traitement est nécessaire vis-à-vis de la petite altise, il se justifie généralement que sur la bordure soit une largeur de quelques mètres à 20 ou 30 mètres selon les cas, uniquement contre l'ancien champ de colza. L'efficacité est toujours au rendez-vous mais la recolonisation peut se faire dans les 48 heures ou plus. En cas de ressemis, ce « nouveau » colza sera très sensible et surtout plus sensible que le reste de la parcelle qui plus développé sera en capacité parfois de supporter des attaques. Il n'est pas rare que certains abandonnent après avoir traité 3 ou 4 fois en 15 j à 3 semaines. Et ressemis du colza une fois que les petites altises ont disparu (15-20 septembre !). Dans tous les cas de figure, il est nécessaire de limiter au maximum les interventions comme les surfaces traitées en raison des risques de résistance aux insecticides. **En cas d'infestation (plante recouverte d'altises), vous pouvez me prévenir avant traitement pour un éventuel prélèvement au 03-84-72-84-27. Merci**

Liste de produits non exhaustive autorisés vis-à-vis des petites et grosses altises : Ducat, Cajun, Bulldock Star 0.3 l/ha, Cythrine max, Cyplan max 0.05 l/ha, Sherpa 100 EW, Cyperfor 100 EW, Aphicar 100 EW 0.25l, Decis Expert, Pearl Expert 0.05 l/ha, Decis Protech, Pearl Protech 0.33 l/ha, Trebon 30 EC 0.2 l/ha, Karakas, Alicante 0.05l, Karate Zeon 0.05 l/ha, Fury 10 Ew, Minuet 10 EW 0.1 l/ha, Boravi WG 1.5kg/ha.

* **Fertilisation** : l'exigence du colza est forte vis à vis du phosphore. C'est à dire que cette culture répond fréquemment aux apports d'engrais phosphatés, minéraux et/ou organiques. En cas d'impasses répétées, les pertes moyennes de rendement sont les plus élevées. L'impasse minérale ou organique est donc déconseillée. Préférez les apports au semis car c'est au stade jeune que les plantes sont les plus sensibles aux carences en phosphore.

Pour la potasse, l'exigence est moyenne. L'impasse est donc possible. Elle se raisonnera selon la teneur du sol, le devenir des résidus de récolte du précédent et le passé récent de la fertilisation minérale et/ou organique.

Selon les 12 analyses réalisées en Franche-Comté de 2008 à 2010, la teneur moyenne des graines de colza en P_2O_5 est de 1,29 kg par quintal de grain et 0.8 kg par quintal pour le K_2O . Soit des **exportations** par ha de **52 kg de P_2O_5 et 32 kg de K_2O pour un rendement de 40 q/ha** (équivalent à 115 kg/ha de SUPER 45 et 53 kg/ha de Chlorure à 60 %). L'apport d'engrais de ferme pour un colza couvre généralement les exportations de la culture, et donc dispense de fumure de fond minéral.

* **Limaces** : à surveiller même si on n'observe pas de dégâts à ce jour dans les parcelles du réseau.

SOJA

La récolte est en cours.

AMBROISIE

Pour information, j'ai vu lors de ma tournée deux parcelles concernées par la présence d'ambrosie, l'une en chaume de blé et l'autre en soja. Compte tenu de la très faible infestation, l'arrachage manuel est possible. Il y'a urgence, elles commencent à fleurir.



Il est grand temps d'éliminer ces quelques ambrosies, l'arrachage manuel est adapté.